

LES COMMUNICATIONS DU SNB/CFE-CGC

DÉCEMBRE 2020



TICKETS RESTAURANT, 700 MILLIONS D'EUROS PRÉSERVÉS !

[Site Info
Ministère](#)

[1. Communiqué de Presse
du Ministère
Tickets Restaurants](#)

[2. Communiqué de Presse
du Ministère
doublement du
plafond journalier](#)

Le report des tickets restaurants de 2020 quel que soit leur mois d'émission jusqu'au 1^{er} septembre 2021 a été annoncé, vendredi 4 décembre, par le Ministre de l'économie et des Finances Bruno Lemaire.

De plus, l'augmentation du **plafond d'utilisation quotidien des tickets à 38 euros** au lieu de 19 euros habituellement est également prolongée jusqu'à septembre 2021, ainsi que la possibilité d'utiliser les tickets le week-end et les jours fériés.

Alors qu'ils auraient dû être périmés fin février, on estime que cette mesure qui complète les assouplissements des modalités d'utilisation des tickets prises par le gouvernement cette année, va permettre d'injecter **près de 700 millions d'euros dans l'économie Française.**

En revanche, le montant de **19 € pour les achats de produits alimentaires (plats cuisinés, fruits, légumes...)** dans les grandes surfaces ou les petits commerces est maintenu.